

soviétique se soient sérieusement ressenties de la réaction occidentale au comportement soviétique, les liens du Canada avec les pays de l'Europe de l'Est ont continué à évoluer de façon satisfaisante.

Les relations canado-soviétiques se sont améliorées dans certains domaines au cours des onze premiers mois de 1981, mais les espoirs d'une amélioration à plus long terme ont été anéantis à la fin de l'année par suite de l'appui apporté par les Soviétiques à l'imposition de la loi martiale en Pologne. En conséquence, peu de progrès ont été réalisés pour ce qui est du développement des intérêts bilatéraux d'ordre politique et économique.

La grande exception a été enregistrée dans le secteur des céréales, où les ventes du Canada à l'Union soviétique ont atteint le chiffre record de \$1,7 milliard. La valeur totale des échanges a été de \$1,8 milliard en 1981, la balance commerciale étant fortement excédentaire en faveur du Canada. L'Union soviétique a, en outre, été le premier client du Canada pour ce qui est des produits alimentaires. Les deux pays ayant, par ailleurs, des intérêts communs dans le domaine de l'agriculture, le ministre canadien de l'Agriculture s'est rendu en octobre en Union soviétique; il y a signé un accord portant création d'une Commission agricole mixte qui se réunira une fois l'an en vue de promouvoir la coopération dans le secteur agricole.

En septembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures rencontra le ministre des Affaires étrangères de l'URSS aux Nations unies et lui exposait les considérations politiques faisant obstacle aux relations canado-soviétiques, dont principalement le maintien de l'occupation soviétique en Afghanistan. À cette occasion, ainsi qu'à d'autres reprises au cours de l'année, le Canada a réaffirmé qu'il ne saurait envisager une normalisation de ses relations avec l'URSS tant que les forces soviétiques n'auraient pas quitté l'Afghanistan. L'influence exercée par l'Union soviétique sur les événements de Pologne et l'imposition de la loi martiale dans ce pays sont venues renforcer la réticence du Canada à relancer pleinement les efforts en vue d'accroître les relations canado-soviétiques.

Au cours des onze premiers mois de 1981, la Pologne a vécu dans un climat de réforme et de renouveau. Le point de départ de cette évolution s'est situé au mois d'août de l'année précédente, lors de la signature des accords de Gdansk et de Szczecin entre le gouvernement et les travailleurs en grève.

En 1981, le Canada a apporté une aide considérable à une Pologne en proie à des difficultés économiques, poursuivant ses livraisons de céréales dans le cadre de l'Accord bilatéral sur les céréales et fournissant un crédit additionnel de \$500 millions en vue de faciliter ces livraisons. En outre, une allocation spéciale de pêche de 8 000 tonnes a été octroyée à la Pologne, venant s'ajouter à son allocation annuelle traditionnelle de 12 000 tonnes. Par ailleurs, l'engagement de la Pologne au titre des achats de poisson a été réduit de \$8 millions à 5 millions. Enfin, le Canada a été